

IBR-IRE

Instituut van de Bedrijfsrevisoren
Institut des Réviseurs d'Entreprises

Monsieur Jan VERHOEYE
Président Commission des Normes Comptables (CNC)
City Atrium
Rue du Progrès 50 - 8ième étage
1210 BRUXELLES

Correspondant
sg@ibr-ire.be

Notre référence
AVB/CDH/RF

Votre référence

Date
17/09/2026

Cher Monsieur le Président,

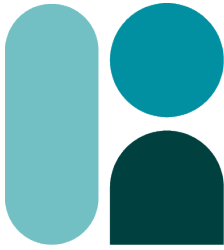
Concerne : Projet d'avis « Contrôle conjoint : portée de l'exigence de « commun accord » visée à l'article 1:18 du CSA »

La Commission des Questions Comptables (ci-après : la Commission) remercie la Commission des Normes Comptables pour cette consultation et, à la demande du Conseil de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE), a examiné votre projet d'avis « *Contrôle conjoint : portée de l'exigence de « commun accord » visée à l'article 1:18 du CSA* ».

Nous vous prions de trouver, ci-après, les remarques que l'IRE souhaite porter à votre attention.

La Commission relève que le projet d'avis traite principalement de questions de nature juridique et que sa valeur ajoutée pour la pratique comptable apparaît relativement limitée. Dans ce contexte, la Commission s'interroge sur l'opportunité d'adopter un avis distinct consacré à cette thématique.

En outre, il est rappelé que plusieurs avis de la CNC traitent déjà de cette matière. Afin de renforcer la cohérence et l'accessibilité du cadre existant, la Commission estime qu'il pourrait être opportun de regrouper ces différents textes au sein d'un avis consolidé. À cet égard, le présent projet d'avis pourrait être articulé avec l'avis 2017/02 relatif aux situations de contrôle conjoint, qui constitue actuellement la principale référence sur cette thématique, ainsi qu'avec l'avis 2017/15. Il pourrait également être envisagé d'y intégrer le contenu de l'ancien avis 2019/02, dont les exemples chiffrés contribuent utilement à l'illustration des principes exposés.



IBR-IRE

Instituut van de Bedrijfsrevisoren
Institut des Réviseurs d'Entreprises

Nous vous prions de croire, Cher Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Signed by:

Alexis van Bavel

E759B97BCF4E46F
Alexis Van Bavel

Président de la Commission des questions comptables de l'IRE